

POUR LE BIEN-FONDÉ DE L'ENTREPRENEURIAT

Le programme 1, 2, 3 Go, qui vient de fêter ses dix ans, a accompagné 866 projets innovants et permis la création de 230 entreprises.



Jeannot Krecké (ministre de l'Economie et du Commerce extérieur): «Un projet comme celui-ci a permis de promouvoir un esprit d'entreprendre qui avait disparu dans nos régions.»

Sébastien Lambotte (texte), Etienne Delorme (photo)

Dix ans aussi. **1, 2, 3, Go** a soufflé, le 16 juin dernier, dix bougies. Créé en 2000 par l'asbl **Business Initiative**, en collaboration avec la Chambre de Commerce du Luxembourg, la Fedil et Luxinnovation, ce projet, qui a pris la forme d'un concours, vise à stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région. Il rassemble, chaque année, des porteurs de projets innovants et des coachs issus d'un réseau interrégional dans des parcours d'affaires. Bilan: près de 2.100 projets innovants soumis, 866 acceptés et encadrés par des coachs, 441 plans d'affaires rédigés et 230 entreprises créées, pour un chiffre d'affaires global annuel de 60 millions d'euros et générant pas moins de 1.000 emplois qui ont été créés en Grande Région.

Mais au-delà de l'encadrement de projets, **Pierre Gramegna**, directeur de la Chambre de Commerce, souligne l'importance du réseau de partenaires qui s'est établi à travers toute la Grande Région. «Avec 350 coachs, ce réseau est une mine d'or pour les entreprises que nous accompagnons, a-t-il assuré, avant de préciser l'évolution du projet au cours de la décennie. Aujourd'hui, on met plus l'accent sur la maturation des plans d'affaires que sur le concours lui-même, afin de mieux répondre aux attentes des porteurs de projets qui nous font confiance.»

Une des particularités de cette initiative réside dans le fait qu'elle est ouverte à tout porteur de

projet situé dans la Grande Région, sans distinction de nationalité et peu importe l'endroit où se développera l'activité sur le territoire de la Grande Région. Une caractéristique, a rappelé **Jeannot Krecké**, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, induite par la position du Grand-Duché et par ses relations de coopération avec les régions voisines, les universités et structures d'encadrement présentes de l'autre côté des frontières. «Des compétences existaient dans les pays limitrophes que l'on ne pouvait pas trouver chez nous. Nous avons compris, avec elles, que nous avons tout à gagner à travailler ensemble, explique le ministre Krecké. Nous ne disposions pas, à l'époque du lancement de ce concours, de médiatisation des entrepreneurs et des start-up. Grâce à un projet comme celui-ci, maintenant, on en parle, on peut palper cet entrepreneuriat, on dispose d'exemples concrets.»

Et le ministre de l'Economie de rappeler les enjeux de cette nouvelle économie au cœur de la conjoncture actuelle, précisant que le temps était désormais aux PME et aux start-up, aux porteurs de projets qui explorent des créneaux innovants, différents de ceux que le Luxembourg a connus jusqu'alors. «Un projet comme celui-ci a permis de promouvoir un esprit d'entreprendre qui avait disparu dans nos régions, a-t-il expliqué. En dix ans, il a pu montrer au public, par des exemples concrets, le bien-fondé de l'action entrepreneuriale.» ●

Entrepreneuriat

LES DIX ANS DE 1,2,3 GO

Le programme d'accompagnement des jeunes entreprises a fêté son dixième anniversaire le 16 juin dernier, en présence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké.

Etienne Delorme (photos)



Roger Assaker
(e-Xstream)



Frédérique Gueth
(1,2,3, Go) et Robert
Dennewald (Fedil)



Axel Koch
(Elexopharm)



Jeannot Krecké
(ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur)



Thierry Glaesener
et Alexandre Codran
(Business Initiative)



Pierre Gramegna (Chambre
de Commerce Luxembourg)



Grégory Eury (Chambre
de Commerce et d'Industrie
de Meurthe-et-Moselle)



Le Grand-Duc héritier
Guillaume



Pierre-Yves Franck
(Opal Systems)



Retrouvez toutes les photos sur
www.paperjam.lu